

Compte-rendu de la réunion des parents du 12/09/18

6^e

Nos attentes vis-à-vis des enfants : acquérir de l'autonomie, oser se poser des questions, être critique, prendre une part active à son travail, prendre des initiatives, participer, savoir vivre en groupe...

Vis-à-vis des parents : nous avons des rôles complémentaires ! Une confiance mutuelle, un respect des méthodes, une collaboration dosée et efficace, un suivi via le journal de classe.

Année de transition tant physique que comportementale, évolution vers l'adolescence ; donc, année riche en émotions durant laquelle l'enfant aura besoin pour « se » réaliser, de se sentir entouré par ses parents et ses enseignantes.

Nos objectifs et attentes : l'estime de soi, le dialogue, le respect entre parents, professeurs et enfants, ainsi qu'une relation de confiance.

1 – Journal de classe

Copié du tableau ou dicté. Le plus souvent, les devoirs et leçons sont donnés à l'avance, ceci afin de permettre à l'enfant de s'organiser.

Merci de signer le journal de classe **quand le travail est effectué**.

Le journal de classe n'est pas systématiquement vérifié par l'enseignant. L'enfant doit se responsabiliser et le mettre en ordre si celui-ci est incomplet via un camarade de classe.

Les documents officiels sont à compléter et à remettre le plus rapidement possible signés avec le numéro d'ordre en haut à droite.

2 – Devoirs et leçons

Tâches ayant pour but d'aider et d'encourager l'étude des diverses branches, d'asseoir les connaissances et de mettre en lumière des incompréhensions éventuelles et ce, en vue de permettre à l'enfant, réellement en difficulté, de suivre une remédiation. (4h / semaine)

Importance d'un travail autonome de la part de l'enfant n'excluant pas le contrôle des parents et ce, notamment quant au soin et à la réalisation complète des devoirs et quant à la mémorisation précise des leçons (lire et comprendre ne suffisent plus pour réussir ; l'enfant doit être, également, capable de restituer les matières avec les termes propres, les dates précises, ... et, dans la mesure de ses capacités, avec une orthographe correcte).

Lecture d'un livre que l'enfant recevra en prêt (plusieurs fois dans l'année)

3 – Fardes d'évaluations

Evaluations sommatives classées, corrigées et signées chaque week-end et ce, en vue d'un archivage permettant l'obtention du CEB.

Attention : afin de vérifier la mémoire à long terme, une leçon peut être évaluée plusieurs jours après l'étude.

4 – Bulletins

Remise de trois bulletins sur l'année : 3 décembre – 11 mars – CEB 25 juin (à confirmer).

Réunions des parents individuelles en décembre, en mars, à la demande s'il y a des difficultés.

5 – Planning de la semaine

Voir le début du journal de classe de votre enfant.

6 – Remédiation

Les séances de remédiation peuvent être ponctuelles ou étalées sur une plus longue période, en fonction des difficultés rencontrées par l'enfant.

7 – Rôles des parents

PARTENARIAT avec l'enseignant : **franche collaboration** ...

- ... en montrant de l'intérêt à ce que son enfant vit à l'école (son travail, ses jeux, ses relations), et si un problème se manifeste ou si des questions surgissent, en ne traînant pas pour nous contacter EN DIRECT en prenant rendez-vous via le journal de classe ;
- ... en raisonnant avec son enfant (discuter, cuisiner, faire les courses, débattre de différents sujets) ;
- ... en aidant son enfant à planifier son travail à domicile (voir « travail à domicile ») ;
- ... en aidant son enfant à avoir son matériel en ordre tout au long de l'année (recours exceptionnel au « kit de secours ») ;
- ... en donnant du sens à sa signature (l'apposer **APRES** la correction des contrôles, **APRES** avoir vérifié que le travail journalier est fait complètement) ;
- ... en respectant les délais pour la remise des circulaires, de l'argent, ..., et en indiquant le numéro d'ordre dans le coin supérieur droit (institutrices ≠ comptables !)

8 – Absences

Si votre enfant est malade, dans la mesure du possible, nous préparerons le travail de la journée et le placerons dans le casier "6^{ème}" prévu à cet effet (dans le hall d'entrée, près du secrétariat, à partir de 15h20).

Lorsque votre enfant est absent pour maladie, il rend son travail lorsqu'il est en état de l'effectuer. S'il a beaucoup de devoirs à récupérer, nous verrons ensemble à adapter son travail. Même chose pour les tests qu'il n'aurait pas passés.

Lors d'une absence pour rdv médical (ex : dentiste) ou injustifiée, votre enfant sera en ordre dès son retour en classe et en mesure de récupérer les tests passés durant son absence.

Tout enfant venant à l'école ira en cours de récréation. Il n'existe pas de garderie à l'intérieur pour les élèves qui seraient souffrants.

9 – Anniversaires

Si l'enfant souhaite le fêter en classe, merci de prévoir uniquement des portions individuelles.

10 – Classes de neige

A Valmeinier en France.

Départ le mercredi 13 février 2019 en fin de journée ; retour le 21 février au matin.

Vérifiez déjà la validité de la carte d'identité et demandez à votre mutuelle la carte européenne d'assurance pour l'année 2019.

Une réunion collective se fera début du deuxième trimestre pour les classes de neige.

La liste du matériel nécessaire vous sera donnée en décembre.

11 – CEB

Certificat d'étude de base. Une semaine après la mi-juin, vos enfants passeront les épreuves externes obligatoires pour tous les élèves de 6^{ème} primaire.

La matière couvre les compétences de base des 6 années. Il faut obtenir un minimum de 50 % dans chaque branche (français, math, éveil) pour réussir. Toutefois, ces épreuves ne déterminent pas seules la réussite de l'année. Les tests de la 6^{ème} entrent aussi en ligne de compte. Au troisième trimestre, nous ferons des révisions dont, notamment, des exercices d'anciens CEB.

Merci pour votre confiance et bonne rentrée à tous.

Les titulaires de 6^{ème}